



PUGET-VILO Infos

www.puget-ville.fr / Le journal communal de Puget-Ville / MAI 2015 / N°27

Éditorial

Catherine ALTARE
Maire de Puget-Ville

La nouvelle année budgétaire qui a débuté avec le vote des comptes administratifs et des budgets primitifs est l'occasion de faire le point sur l'état des finances communales.

Si la situation financière laissée par nos prédécesseurs n'est pas aussi mauvaise que nous le redoutions, il est important de rappeler :

- d'une part que le budget était trop souvent abondé par la vente du patrimoine communal : à hauteur d'un million et quatorze mille euros de 2011 à 2013 ;
- d'autre part, que la situation financière d'une commune ne peut pas être déconnectée de l'état de son patrimoine, or la commune n'a plus de réserves foncières et de très gros investissements sont à réaliser pour rénover la voirie et les bâtiments communaux ou créer les équipements structurants qui nous manquent.

Enfin, les bons résultats du budget 2014 sont intimement liés à la maîtrise des dépenses de fonctionnement réalisée par la nouvelle équipe. Ces résultats devraient permettre des investissements conséquents en 2015. Cependant, avec une baisse de 100 000 euros des dotations versées par l'Etat, la maîtrise des dépenses de fonctionnement devra être poursuivie et renforcée autant que faire se peut et tout un chacun devra y participer.

ÉVÉNEMENTIEL

Une première édition réussie pour le salon du "Bien-être et de la diététique"



Dimanche 5 avril 2015 s'est déroulée à la salle Jean Latour, la première édition du salon "bien-être et diététique". Une manifestation réussie avec 25 stands différents sur la thématique, 9 conférences et environ 1 000 visiteurs.

La commune continue de travailler sur la dynamisation du centre-ville en proposant de nombreux événements : la manifestation "Puget-Vilo Motos" le 7 juin prochain, la fête nationale (retraite aux flambeaux, feu d'artifice, soirée années 80) le 13 juillet, 2 soirées DJ (nuit blanche et tropiques) pour la fête locale les 22 et 23

août, le salon " le bois et le vin dans tous leurs états" le 27 septembre, le salon "Puget-Vilo chocolat" les 17 et 18 octobre, la foire d'automne le 25 octobre, la soirée Garo Swing le 14 novembre... Une programmation enrichie pour le plaisir de tous. ■

Soutenez les actions de votre CCAS !

FAIRE UN DON,
c'est agir concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous.

Le CCAS aide et accompagne les personnes âgées, les personnes à

mobilité réduite, les enfants, les familles en difficulté ; lutte contre les exclusions... **Modalités :** Vous pouvez effectuer un don d'un montant de votre choix et bénéficier de 66 % de déduction d'impôt. Le règlement doit

s'effectuer par chèque à l'ordre du Trésor Public et à adresser au Centre Communal d'Action Sociale à la Mairie de Puget-Ville. ■

CONTACT : CCAS - 04 94 13 82 13
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville
ccas@puget-ville.fr



ÉVÉNEMENTIEL

Une foire de printemps sous le soleil

A fin d'attirer un maximum de monde, la traditionnelle foire de printemps, organisée en centre-ville, a eu lieu cette année un dimanche, le 12 avril 2015.

La foire s'est déroulée sous un soleil radieux. Les visiteurs ont répondu à l'appel des organisateurs et se sont rendus nombreux autour des 35 stands : alimentation, vêtements, loisirs, accessoires, décoration, bijoux, produits bio... Il y en avait pour tous les goûts. Parmi les temps forts de la journée, les visiteurs retiendront le défilé des confréries de Cœur du Var qui nous ont fait l'honneur de leur présence durant la matinée. Leur objectif : promouvoir les produits du terroir. Rendez-vous le 25 octobre pour notre foire d'automne. ■

CONTACT : Service événementiel - 04 94 13 82 19



CONSEIL MUNICIPAL

Présentation de deux élus



Françoise Festou

Ajointe au Maire, déléguée au patrimoine historique et aux affaires culturelles (médiathèque, archives communales).

« Chers (ères) administrés (ées),

Je ne suis pas pugétoise de souche simplement pugétoise depuis 19 ans. Nous venions d'une grande ville. Notre première visite dans le village a été pour rechercher une maison. Nous avons eu un coup de foudre pour les collines, les vignes, les "bonjours" dans les rues, les commerces (certains disparus à ce jour), le patrimoine et notre maison. Ce sentiment s'est ancré par la diversité et la richesse des rencontres que j'y ai faites. Je vous remercie de m'avoir accueillie, entraînée, donnée envie de m'investir à travers la vie associative et maintenant à travers la vie municipale. À mon tour de vous le rendre. Ce "terreau" culturel, associatif, patrimonial sera défendu, enrichi, innové... Je ne serai rien pour mener à bien ce projet sans mes conseillers, sans le personnel communal, sans les pugétois et pugétoises. ■ »



Patrick Ousaada

Ajoint au Maire, délégué à l'événementiel, au tourisme, aux activités économiques, à la communication et aux foires et marchés.

« Après quarante ans de "bord de mer", nous avons découvert le village de Puget-Ville, voilà 3 ans. Et là... la magie a opéré. L'écrin était à la hauteur de ce que nous recherchions, à savoir sérénité et beauté. Lors de ma rencontre avec Mme Altare, pour la composition de la liste de campagne électorale, j'ai tout de suite dit "oui" sans aucune hésitation, avec tout de même une requête : travailler sur la dynamisation du village par le biais d'événements socio-culturels. À notre élection à la tête de la municipalité, il a été créé le poste d'adjoint à l'événementiel avec la lourde tâche d'œuvrer à la reconquête du village. Mon enrichissant passé professionnel m'a été précieux pour l'élaboration d'événements avec une équipe remarquable qui a tout de suite adhéré aux projets tels que le 1^{er} salon du bois et du vin ou encore le 1^{er} salon "Puget-Vilo chocolat ». 2015 sera l'année du village à travers de nombreux événements. Sachez cher(e)s pugétoises et pugétois que nous mettrons tout en œuvre pour que notre beau village vive en harmonie, en convivialité, en fête et en culture. ■ »

L'interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces verts des collectivités locales

Le 25 juin 2014 un amendement a été pris par l'Etat pour avancer de 2020 à 2016 l'interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces gérés par les collectivités territoriales.

Une disposition légale interdit d'ores et déjà l'épandage de pesticides à proximité des lieux dits « sensibles » comme les écoles et les aires de jeux. Les lieux concernés par cette future interdiction sont tous les espaces verts et lieux de promenade ouverts au public. Toutefois, les produits utilisés en agriculture biologique, les produits de bio-contrôle et les produits à faible risque continueront d'être utilisables.

Ces dispositions s'expliquent par la dangerosité de nombreux pesticides pour l'humain et son environnement. Notre regard sur les organismes considérés comme nuisibles doit ainsi évoluer.

Ainsi, un recensement complet des endroits où les services municipaux utilisent des herbicides a été réalisé par les services techniques de la commune pour établir la nécessité de l'utilisation de produits et étudier les solutions alternatives qui peuvent être mises en place. ■

Source : La gazette des Communes

CONTACT : Service environnement - 04 94 13 82 00



INTERCOMMUNALITÉ

Une déchèterie à proximité

Venez profiter de ce nouveau service de proximité proposé par la communauté de communes Cœur du Var à Puget-Ville, chemin du Cade.



Horaires d'ouverture :

Les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h à 17h.
Fermé les lundis, mercredis et jours fériés

**Présentation
du badge
obligatoire**

CONTACT : Communauté de communes Cœur du Var - Pôle Préservation de l'Environnement
04 94 39 44 90 - info-dechets@coeurduvar.com - www.coeurduvar.com

SERVICES PUBLICS

Fermetures exceptionnelles

Mairie de Puget-Ville

Elle sera exceptionnellement fermée :

- **Vendredi 8 et samedi 9 mai**
(victoire 1945)
- **Jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 mai**
(ascension)

Communauté de communes Cœur du Var

La collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée les jours fériés suivants :

- **vendredi 8 mai**
- **jeudi 14 mai**
pour cause de fermeture du centre d'enfouissement du Balançon. ■

CONTACT : Mairie de Puget-Ville - 04 94 13 82 00

Un budget maîtrisé face à une baisse des aides de l'Etat

La baisse massive et nationale de la dotation globale de fonctionnement prévue de façon progressive jusqu'en 2017, rend l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu.

Cette réduction de recettes pour Puget-Ville survient à un moment où la ville doit maintenir son effort d'investissement à un niveau permettant de mettre en adéquation les installations à l'évolution de la population et des besoins des pugétoises et pugétois.

Tout en poursuivant un effort de rigueur de gestion, règle que la ville s'applique depuis 2014 et en maintenant la qualité du service public, les dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution de 0,3 % comparativement au budget 2014.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

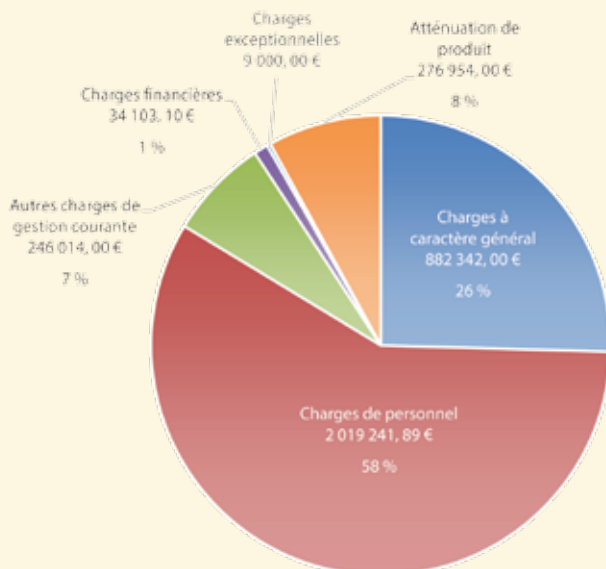
→ Elle s'équilibre à 4 892 617, 35 €

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couverts par des recettes régulières et permanentes.

DÉPENSES - Budget primitif 2015	
Réelles	3 467 654, 99 €
D'ordre	1 424 962, 36 €
Totales	4 892 617, 35 €

→ - 0,3 % en dépenses réelles (3 474 105, 42 € en 2014)

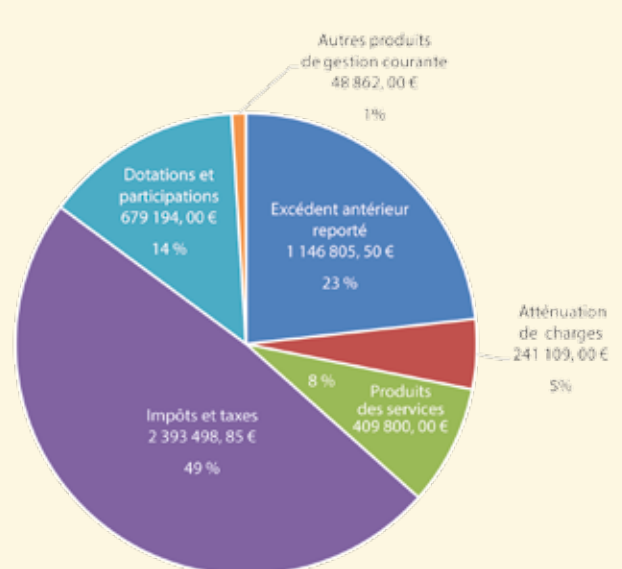
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement :



RECETTES - Budget primitif 2015	
Réelles	4 866 207, 35 €
D'ordre	26 410, 00 €
Totales	4 892 617, 35 €

→ + 8,8 % en recettes réelles (4 475 290, 31 € en 2014)

Répartition des recettes réelles de fonctionnement :



Quelques explications sur les dépenses de fonctionnement :

- **L'événementiel** : une programmation axée sur la redynamisation du centre-ville avec l'organisation de nombreuses manifestations (foires, salons, spectacles...) sur la rue de la Libération et ou à la salle Jean Latour. Le choix de la municipalité s'est porté sur des prestations moins onéreuses mais plus nombreuses : 35 000 € (contre 39 500 € en 2014).
- **La communication** : le service a revu l'ensemble du processus de diffusion de l'information afin d'optimiser les coûts, rationaliser les supports papier et adapter les modes de diffusion. Cette mise en œuvre permet à la fois un abaissement des coûts et une communication plus pertinente.
- **L'éclairage public** : le programme d'entretien est reconduit à hauteur de 40 000 €.
- **Les travaux** : réparation de toiture et de 2 fontaines en centre-ville.
- **Les charges de personnel** : une évolution à la hausse maîtrisée.

LA FISCALITÉ			
Evolution des taux de la fiscalité locale	Taux moyens nationaux	Taux moyens du Var	Taux de Puget-Ville 2015
Taxe d'Habitation	23,88%	22,91%	20,33%
Taxe sur le Foncier Bâti	20,11%	22,60%	16,94%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	48,94%	68,34%	71,93%
Cotisation Foncière des Entreprises	-	-	Transférée à Cœur du Var

Source ministère des finances (DGFiP) Taux moyens constatés en 2013

Les taux d'imposition locale restent inchangés en 2015 : aucune hausse des taux de fiscalité n'est prévue au budget, une volonté toujours affirmée par les élus de la majorité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

→ Elle s'équilibre à 2 404 133, 79 €

La section d'investissement regroupe les opérations non courantes, ponctuelles qui contribuent à modifier la valeur du patrimoine de la commune. Le budget 2015 sera principalement affecté aux missions principales de la commune, à savoir la voirie, la sécurité, les écoles.

DÉPENSES - Budget primitif 2015	
Réelles	2 252 723, 79 €
dont dépenses d'équipements	1 679 484, 70 €
D'ordre	151 410, 00 €
Totales	2 404 133, 79 €

RECETTES - Budget primitif 2015	
Réelles	854 171, 43 €
D'ordre	1 549 962, 36 €
Totales	2 404 133, 79 €

Répartition des dépenses d'investissement :

Solde d'exécution d'investissement reporté :	287 230, 35 €
Opérations ordre de section à section :	26 410, 00 €
Opérations patrimoniales :	125 000, 00 €
Dépenses imprévues :	40 000, 00 €
Remboursement d'emprunts :	166 024, 54 €
Immobilisations incorporelles + RAR :	21 456, 00 €
Immobilisations corporelles + RAR :	58 528, 20 €
Total opérations + RAR :	1 679 484, 70 €

Répartition des recettes d'investissement :

Virement de la section de fonctionnement :	1 260 730, 67 €
Produit des cessions :	25 000, 00 €
Opérations ordre de section à section :	164 231, 69 €
Opérations patrimoniales :	125 000, 00 €
Dotations fonds divers :	234 394, 43 €
Subventions d'investissement + RAR :	594 777, 00 €
Emprunts et dettes assimilées :	0, 00 €

Les projets 2015 :

- Programme de réfection de chemins communaux : 494 000 €
- L'acquisition d'un défibrillateur semi-automatique : 3000 €
- Réfection de 2 aires de jeux (école maternelle et parking Eustache) : 33 600 €
- Mise en sécurité de la Haute Ville : 25 000 €
- Réfection de l'appartement au-dessus de la salle de catéchisme et du local commercial "Au goût du jour" : 27 000 €
- Extension du groupe scolaire (acquisition du terrain et études) : 613 887, 54 €
- Acquisitions des parcelles C1123 et C1124 pour créer un parking : 251 000 €
- Acquisition de matériels et outillages pour les services techniques : 120 000 €
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (inscrit en reste à réaliser 2014)
- Acquisition de matériels pour les écoles, la garderie, la cantine, la médiathèque

À SAVOIR

Prestations du service jeunesse : 12 500 €

Prestations et budget de la médiathèque : 11 500 €

Subvention au CCAS : 7 000 €

Subventions allouées aux associations communales : 38 890 €

Logements à mixité sociale - Var Habitat



Comme vous le savez, la construction des 24 logements tant attendus va bientôt arriver à terme. Beaucoup de dossiers de candidatures ont été reçus et malheureusement tous n'ont pas pu être retenus. Nous souhaitons

éclaircir quelques points sur le sujet. Tout d'abord, ces logements ne sont pas des logements sociaux mais des logements à mixité sociale ce qui désigne la présence simultanée ou la cohabitation, en un même lieu, de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes.

Chaque dossier a été étudié par la CAL (Commission d'Attribution des Logements) constituée de plusieurs organismes comme le Caf, la Préfecture, le Conseil Général, Var Habitat, le Cil, l'Udaf... Les choix de candidatures ne semblent pas satisfaire tout le monde pourtant le travail de la CAL répond à des critères objectifs et justes qui ne peuvent être remis en cause. Il est important que chaque personne n'ayant pas été retenue continue à renouveler chaque année sa candidature. ■

CONTACT : CCAS - 04 94 13 82 03

VIE ASSOCIATIVE

Les Amis du Vieux Puget

Malgré le temps incertain et sans doute, grâce à la protection de la sainte, le concert de printemps du 22 mars 2015, organisé par "Les Amis du vieux Puget", a été donné en la chapelle romane Sainte-Philomène sur le site de l'ancien village "Haute Ville". Les Chanteurs du Chœur d'Hommes Cantadis, conduits par le Chef de chœur : Jean-Pierre Mamone, ont présenté un concert mémorable dans ce lieu intimiste où l'acoustique remarquable offre un écrin vocal de belle facture. Un public conquis par le programme offert. ■



CONTACT : Les Amis du Vieux Puget - 04 94 48 33 62

LE MOT DE ECOLES

Le carnaval des écoles

Le carnaval s'est déroulé cette année, le vendredi 17 avril sur la place de la Liberté. Une manifestation tout en couleur au plaisir des enfants et des parents.



MÉDIATHÈQUE

Coups de cœur



"Ça peut pas rater!", Gilles Legardinier (Fleuve éditions, 2014) :

Avec ce roman, nous faisons la connaissance de Marie, une jeune demoiselle qui vient de se faire plaquer par son odieux fiancé et qui est bien décidée à se venger de tous les hommes... mais Cupidon va passer par là... Humour, tendresse et optimisme sont au rendez-vous, laissez-vous donc tenter par ce roman anti-morosité !



"The endless river", Pink Floyd (2014) : Vingt après leur dernier album studio, les Pink Floyd reviennent avec un opus presque exclusivement instrumental, planant et hypnotique.

Proposés par l'équipe de la médiathèque

SERVICE JEUNESSE

Les nouveaux horaires

Désormais, le service jeunesse est ouvert aux jeunes à partir de 11 ans (même pour les sorties).

Les horaires : lundi et jeudi de 10h à 14h ; mardi et mercredi de 10h à 17h30

CONTACT : Service jeunesse - 06 74 79 73 48

Les finances communales

Dans notre dernier article nous vous rappelions qu'après avoir annoncé une catastrophe financière, l'équipe Altare a fait une présentation des comptes qui démontrait une bonne santé des finances. Les chiffres sont là et les mensonges difficiles à justifier. Toujours dans notre dernier article, nous émettions des réserves concernant la gestion de Mme Altare : nos craintes sont fondées ! Lors du conseil municipal du 11 décembre 2014, l'équipe Altare a voté l'acquisition d'une parcelle dans le centre du village. Cette acquisition a été validée moyennant un prix supérieur de 43 000 € à l'estimation du service France Domaine (qui est le service de l'Etat qui expertise les biens sur demande des collectivités). Quand le

groupe d'opposition a demandé pourquoi les pugétois allaient payer ce terrain plus cher que l'expertise, Mme Altare a répondu « je ne veux pas léser les vendeurs car le service France Domaine fait des estimations trop basses ». CONSEQUENCE : COÛT SUPPLEMENTAIRE PAYÉ PAR VOS IMPÔTS. Lors du conseil municipal du 9 avril 2015, l'équipe Altare a voté la cession d'une parcelle appartenant à la commune. Cette cession a été validée moyennant un prix inférieur de 5000 € à l'estimation du service France Domaine. CONSEQUENCE : MANQUE À GAGNER POUR LES FINANCES COMMUNALES. Comment se fait-il que lorsque la commune achète un bien elle paye plus cher que l'estimation France Domaine et que

lorsqu'elle vend un bien, elle le vend moins cher que l'estimation ? Ces propriétaires peuvent dire « merci mme le Maire » mais les finances communales doivent-elles également dire « merci mme le Maire » ? L'intérêt général doit-il dire aussi « merci à mme le Maire » ? NON ! ET VOUS ? 43 000 € + 5 000 € ... SOIT 48 000 € Amis du monde associatif, qu'auriez-vous organisé pour notre village avec 48 000 € ? M. l'élu au CCAS, qu'auriez-vous fait pour les bénéficiaires et nos anciens avec 48 000 € ? Directrice, directeur des écoles, qu'auriez-vous mis en place pour nos enfants avec 48 000 € ?

LE GROUPE D'OPPOSITION :
Abdelkader Hadjazi, Raymond Perelli,
Fabrice Sforzza, Stéphanie Truc,
Angélique Valois, Odile Vies

Achat et vente de terrains

Lorsqu'une commune achète ou vend un bien, elle a l'obligation de demander une estimation de la valeur de ce bien à France Domaine. S'agissant d'une simple estimation, la commune peut acheter ou vendre à un prix différent. Seul un prix d'achat ou de vente anormalement bas ou élevé, au vu de cette estimation, peut être sanctionné par le juge.

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2014, le groupe majoritaire décide d'acquérir par voie de préemption la parcelle C 950 d'une superficie de 1865 m², située en zone UB du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols), au prix de 390 000 € afin d'agrandir le groupe scolaire. C'est 43 000 € de plus que l'estimation de France Domaine mais 30 000 € de moins que le prix offert par l'acquéreur évincé. En l'espèce, les élus ont négocié un prix d'achat à la baisse qui se rapproche de l'estimation domaniale, sans pour autant risquer un désaccord du propriétaire qui aurait pu retirer son bien de la vente. Il s'agissait également d'éviter une procédure contentieuse toujours longue et coûteuse.

Lors du Conseil municipal du 9 avril 2015, le groupe majoritaire a voté la cession d'un délaissé communal de 180 m², en zone UB du P.O.S, pour un montant de 25 000 €. C'est 5 000 € de moins que l'estimation de France Domaine. Si l'on relève :
- que de par sa configuration, ce délaissé est inutilisable par la commune ;
- et que le seul acquéreur possible a fait savoir qu'au-dessus de 25 000 €, il n'avait aucun bénéfice à acheter ce délaissé qu'il souhaite intégrer à la création d'un lotissement.

Il apparaît que la commune ne perd pas 5 000 € mais en gagne 25 000 €. Le prétendu surcoût pour nos impôts, dont les taux restent inchangés en 2015, et le soit disant manque à gagner pour les finances communales relèvent donc d'une pure vue de l'esprit pour ne pas dire d'une présentation volontairement subversive.

Ceci étant dit, il est toujours permis de rêver sur ces prétendus 48 000 €. Notons tout de même qu'ils n'auraient pu être attribués ni aux associations, ni au CCAS, ni aux écoles puisque les subventions relèvent de la section fonctionnement du budget et que nous parlons d'investissement. ■

LE GROUPE MAJORITAIRE

Catherine Altare, Madeleine Laronche, Jean-Pierre Roux, Geneviève Froger, Didier Fossé, Jacqueline Brissi, Paul Pellegrino, Françoise Festou, Patrick Ousaada, Frédéric Boyer, Arlette Zambotti, Olivier Ingarciola, Pierre Allheilly, Nathalie Bouragba, Vanessa Allione, Gérard Bongiorno, Lissy Monet, Jean-Marc Malard, Géraldine Breton, Fabrice Mistral, Claire Yvetot

Naissance

Sharleen Escobar : 27 février 2015
Elie Blanc : 31 mars 2015



Décès

Jeanne Dolle : 17 février 2015
Louis Taula : 3 mars 2015
Ernest Gandolfo : 23 mars 2015

CONTACT : Service Etat Civil - 04 94 13 82 13

PUGET-VILO MOTOS
1^{ère} EDITION

DIM. 7 JUIN
9H > 19H

BOURSE D'ÉCHANGE PIÈCES MOTOS

STANDS ET BOUTIQUES

APÉRO CONCERT
11H30 < 13H

EXPO VINTAGE AUTOS MOTOS

DANSE COUNTRY

CONCERT ROCK
16H < 19H

ENFOS : 04 94 13 82 19
WWW.PUGET-VILLE.FR

Puget-Ville

Communauté de Communes
CŒUR DU VAR

■ ÉVÉNEMENTIEL

www.puget-ville.fr

L'agenda des festivités

> Mai

Week-end du 16 et 17 : Journées portes ouvertes du Jardin du Réal de 10h à 18h. Contact : 06 51 28 44 02.

Week-end du 30 et 31 : 4^{ème} course de côte d'automobile Puget-Ville - Rocbaron sur la RD 12. Samedi après-midi : montées d'essai. Dimanche : course de 8h à 20h.

Samedi 30 : Conte pour enfants à la médiathèque à 10h30. "Les (més)aventures de Rouge-Gorge. Le Ménestrel qui voulait tout savoir". Inscription au 04 94 48 38 47.

> Juin

Dimanche 7 : "Puget-Vilo Motos" de 9h à 19h au centre-ville. Concert rock, danse country, animations, exposition autos/motos, bourse d'échange de pièces motos... Mairie - 04 94 13 82 19.

Dimanche 21 : Journée du patrimoine organisée par "Les Amis du Vieux Puget" à la chapelle S^{te} Philomène. Concert "Troubaire de Madelano" et exposition.

Dimanche 21 : Fête de la musique sur la place de la Liberté dès 18h. Concert proposé par "Musique Action Puget". ■

■ MAIRIE DE PUGET-VILLE

Numéros utiles

> Hôtel de Ville

Adresse : 368 rue de la Libération - 83390 Puget-Ville

Accueil : 04 94 13 82 00 - mairie@puget-ville.fr

Elus : 04 94 13 82 13 - secretariat.maire@puget-ville.fr

CCAS : 04 94 13 82 03 - ccas@puget-ville.fr

Service des Eaux : 04 94 13 82 10 - eau.adm@puget-ville.fr

Service Urbanisme : 04 94 13 82 11 - urbanisme@puget-ville.fr

Service de l'Etat Civil : 04 94 13 82 13 - etat-civil@puget-ville.fr

Police Municipale : 06 84 83 35 98

> Service jeunesse

Adresse : Montée du Félibrige - 83390 Puget-Ville

Tél. : 04 94 38 95 80 / 06 74 79 73 48

Email : service.jeunesse@puget-ville.fr

> Médiathèque

Adresse : 405 montée du Félibrige - 83390 Puget-Ville

Tél. : 04 94 48 38 47 - **Email :** mediatheque@puget-ville.fr

> Communauté de communes Cœur du Var :

Tél. : 04 98 10 43 50 - **Email :** contact@coeurduvar.com

> Urgences :

Pompiers : 18 ou le 112 depuis un téléphone portable

Gendarmerie : 17 - **SAMU :** 15

Centre anti-poison de Marseille : 04 91 75 25 25 ■

■ LOISIRS - JEU DE LOGIQUE

Sudoku

	2	3						
		4		3	9		7	2
6					2			9
8	9				7			3
		7				1		
4			3				9	5
7			6					1
1	6		4	5		3		
						4	6	

But : À partir des chiffres inscrits, vous devez remplir les cases vides avec un chiffre de 1 à 9 sans qu'il se répète sur une même ligne, une même colonne et dans chaque carré de 9 cases. ■

Pugetois, si vous ne recevez pas votre journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :

Mairie de Puget-Ville - Service Communication
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville

Tél : 04 94 13 82 19
Fax : 04 94 13 82 01
communication@puget-ville.fr
www.puget-ville.fr



PUGET-VILO Infos

Journal communal d'information

Édité par : Mairie de Puget-Ville
368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

Directeur de la publication :
Mme le Maire, Catherine Altare

Conception / Réalisation :
Vanessa Martin, service communication

Rédacteurs : Vanessa Martin, Catherine Altare, Nadia Salmi, Nadège Hadjazi, Geneviève Froger, Sophie Zamblera, Françoise Festou, Patrick Ousaada

Crédits Photos : Mairie de Puget-Ville, Fotolia (gunnar3000, vigiePH, meilin, emeget, ovydyborets, inarik)

Impression : Pure Impression - 2000 exemplaires
Papier offset recyclé

Distribution : Drap Zone

